



Contrat à remplir, signer et retourner ENTIER avec le paiement.

Contrat Volailles Février 2024 – Septembre 2024
entre **La Ferme du Pignon Blanc**
et les adhérents de l'Amap « En Seine brin d'Orge »
47 avenue du 18 avril 1944 – 91200 – ATHIS-MONS

OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de volailles en vue de soutenir l'exploitation « La Ferme du Pignon Blanc » de Sylvain BARBERY, éleveur et aviculteur en agriculture biologique en Essonne 43 rue d'Etampes - 91410 - CORBREUSE.

Sauf contre-ordre, les volailles seront distribuées aux dates ci-dessous 13 place du Maréchal LECLERC à Juvisy-sur-Orge (en face La Poste).

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

Être transparent sur les méthodes de travail et sur les prix et être garant de la qualité sanitaire des produits jusqu'à leur remise aux adhérents.

Prévenir l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie etc...) En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion entre le gestionnaire du contrat et le producteur.

Permettre aux adhérents de visiter la ferme (visite organisée par le gestionnaire du contrat).

La livraison se fait en véhicule frigorifique.

ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT (cf. règlement intérieur de l'Amap ESBO)

S'engager pour toute la durée du contrat et prépayer la totalité de la production.

Venir chercher les volailles aux dates prévues de livraison **en prévoyant la continuité de la chaîne du froid**. En cas d'empêchement, les volailles peuvent être récupérées par un tiers ou proposés aux intermittents via le site Web de l'association. Aucun rattrapage n'est prévu ultérieurement.

Participer régulièrement à la distribution des produits de 19h00 à 20h30

SOUSCRIPTION ET PAIEMENT

Paiement effectué lors de la souscription sous forme de **3 chèques libellés à l'ordre de Sylvain Barbéry, à remettre avec le contrat signé avant le 25 janvier 2024.**

Ils sont remis au producteur par le gestionnaire du contrat lors de la 1^{ère} livraison de chaque période.

REAJUSTEMENT

Les montants exacts des volailles livrées sont enregistrés à chaque distribution.

A l'issue de la dernière distribution de la saison, un réajustement s'effectuera en fonction du poids des volailles effectivement livrées, en positif ou en négatif.

Montant du réajustement = Total des volailles livrées – Montant du préfinancement

Je, soussigné(e) membre adhérent(e) de l'association « AMAP ESBO » à jour de ma cotisation 2023/2024

Nom Prénom : N° adhérent :

Adresse

Courriel : tél :

Souscrit au contrat « Volailles » avec Sylvain Barbery de la Ferme du Pignon Blanc selon les éléments ci-dessous.
Prix au kg : Poulet 11,50€ et Pintade 15,90€

Qté / mois	22 fév	21 mar	18 avr	16 mai	13 jun	11 jul	5 sep	qté totale	Prix total
Poulet 23€									
Pintade 24€									
Foie 4,40€									
Gésier 5,40€									
	Chèque 1		Chèque 2		Chèque 3				

Foies de poulet frais en pot de 300g à 4,40€ le pot. **6 pots maximum peuvent être disponibles pour chaque distribution.**
Merci de **contacter le référent** afin de réserver vos foies pour les distributions choisies et de vérifier la disponibilité **avant de remplir le contrat.**

Gésiers de poulet frais en pot de 300g à 5,40€ le pot. **6 pots maximum peuvent être disponibles pour chaque distribution.**
Merci de **contacter le référent** afin de réserver vos gésiers pour les distributions choisies et de vérifier la disponibilité **avant de remplir le contrat.**

Fait à Juvisy-sur-Orge le,

Signature de l'adhérent

Signature du producteur